



Questions CGT

CSE de juillet 2022

Activité économique de l'entreprise : (Suivi mensuel à fournir chaque CSE à partir du mois de janvier 2022)

La Direction ne voulant pas remplir les tableaux de la CGT, nous les avons supprimés, maintenant vous pouvez donc répondre aux questions et communiquer les chiffres demandés.

- **Combien de poulets / semaine abattus ?**
- **Combien de Tonnage Abattu / semaine ?**
- **Combien de Tonnage commercialisé / semaine ?**
 - Avec explication détaillée de "comment sont dispatchées nos commandes" en "Nombre" et en " % "par service.
- **Tonnage traité par mois ?** (à détailler par motif)
 - Nourriture animale ? Vente au personnel ? Donné aux Assocs ? poubelle ?

Rapport de Pro Action :

- Vous deviez nous présenter le rapport de l'Audit de Pro Action lors du CSE mensuel du 24 Mars. Ceci n'a pas été fait. Pas plus qu'au CSE du 28 avril. Mais vous avez dit que vous l'auriez début mai et que vous deviez présenter à la réunion du CSE de Mai. Pas fait !!!
Votre parole n'a vraiment pas beaucoup de valeur !
- Nous vous demandons le rapport de Pro Action et vos commentaires.

Projet VDR :

- Y aura-t-il une remise en cause des accords et usages dans la société VDR pour les salariés mutés de LDC à VDR ?
 - Exemples : Grille de salaire de LDC Bourgogne, pauses payées, prime pour la médaille du travail participation employeur et participation CSE, la 4^{ème}
 - journée d'ancienneté, accord 35 h, prime tuteur...
- Que représente la masse salariale des 89 personnes susceptibles d'être mutées à VDR ?
- Que représente la masse salariale des salariés de "LDC Bourgogne" susceptibles d'être mutés à VDR ?
- Que représente le pourcentage des salariés susceptible d'être mutés pour chaque collègue « Cadre », « agent maîtrise » et « employé » ?
- Combien sera le coût de la refacturation des clients de LDC Bourgogne à VDR ?
- Les salariés concernés par la mutation auront-ils la fraction acquise de leur « prime annuelle » à la date de cessation du contrat ?
- La mutuelle deviendra-t-elle obligatoire pour les salariés de VDR puisque que les salariés seront nouveaux dans la société ? Ou pourront-ils conserver leur mutuelle actuelle ?
- Est-ce que la mutation est proposée à tous les salariés travaillant sur des postes identiques dans le pôle ? (Exemple : un poste de « commercial » est proposé à la mutation pour tous les sites du pôle ?)

- Est-ce que le service RH de LDC Bourgogne continuera de faire les fiches de paye aux salariés mutés à VDR ?
- Pour les salariés qui refuseront la mutation, qui sera leur responsable si leur responsable accepte la mutation à VDR ?
- Vous nous avez affirmé en CSE que les salariés qui refuseront la mutation (*puisque celle-ci est sur la base du volontariat*) garderaient leurs postes de travail et leurs emplois à LDC Bourgogne. En complément du PV de CSE (qui reste officiel ceci étant dit) il serait bien de rassurer les salariés en leur faisant un courrier individuel le précisant.
- Pourquoi le poste de secrétaire commerciale reste LDC Bourgogne et que tous les commerciaux seront mutés à VDR ? Idem pour les chauffeurs qui ne sont pas mutés alors que la logistique sera mutée ?
- Le poste à l'accueil sera-t-il aussi pour répondre aux appels de VDR et reste-t-il LDC Bourgogne ?
- Cette restructuration est-elle la dernière ? Ou envisagez-vous une autre vague de mutation pour les chauffeurs, le service RH, les télévendeuses, etc. ?
- La maison Mère pourra-t-elle être délocalisée ?

DIVERS

- Quels sont les états de modulation par service ?

LAVAGE BACS

- Une nouvelle machine pour laver les Pal-Box va arriver et son installation va prendre les trois quarts de la place de stockage des bacs. Ou seront stockés les bacs ?

ABATTOIR

- Que comptez-vous faire pour éliminer les grosses mouches bleues qui se posent sur la viande et les salariés ? Est-ce compatible avec les normes alimentaires ?
- Le responsable maintenance restera-t-il salarié de LDC Bourgogne ou passera-t-il pôle ?